

COLLEGE OF NURSES OF ONTARIO'S Academic Reference Group

Nouvelles à utiliser : Avril 2026

Modifications réglementaires et mises à jour

Reconnaissance automatique pour la mobilité de la main-d'œuvre

Depuis le 1^{er} janvier 2026, à la suite d'une nouvelle législation provinciale sur la mobilité de la main-d'œuvre, l'OIIO a instauré le processus de reconnaissance automatique. Ce processus permet aux infirmières et infirmiers inscrit(e)s dans d'autres provinces et territoires du Canada de s'inscrire en Ontario en seulement deux jours ouvrables. Ce processus d'inscription simplifié favorise la mobilité de la main-d'œuvre, tout en soutenant la sécurité de l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier et la protection du public.

L'OIIO a proposé des modifications à son règlement administratif sur les frais qui permettraient aux candidat(e)s actuellement inscrit(e)s dans une autre province ou un autre territoire du Canada de recevoir un crédit équivalent à 25 % de leurs frais de demande lorsqu'elles et ils présentent une demande à l'OIIO. Cette proposition constitue l'une des deux modifications au règlement administratif sur les frais faisant actuellement l'objet d'une consultation publique. La seconde modification porte sur une nouvelle approche quant à la manière dont les frais sont établis. Pour plus d'informations, visitez notre page [Consultations publiques](#) relative aux modifications proposées. Vous y trouverez également un lien vers le sondage pour nous faire part de vos commentaires.

[En savoir plus](#) sur le processus de reconnaissance automatique pour les candidat(e)s relevant de la mobilité de la main-d'œuvre.

Mise à jour de la modernisation du site Web de l'OIIO

Au cours des derniers mois, l'OIIO a passé en revue son contenu Web pour s'assurer qu'il est clair, cohérent, précis et aussi simple que possible. Dans le cadre de ce travail, nous avons apporté certaines modifications pour aider les infirmières et infirmiers et les partenaires du système à trouver rapidement et facilement des réponses aux questions courantes de l'exercice.

Aider les infirmières et infirmiers à comprendre les normes d'exercice et les directives professionnelles est une façon dont nous soutenons des soins sécuritaires aux clients. L'OIIO dispose d'une équipe de consultante en exercice avancée pour répondre à des questions sur la compréhension ou l'application des [normes d'exercice](#) de l'OIIO. Ces questions sont thématiques et utilisées pour créer une Foire aux questions (FAQ) comme ressource de soutien. Pour faciliter la recherche de cette partie de notre site, nous avons renommé la section [FAQ : soutien à l'exercice](#) (précédemment « Le coin des conseils ») et réorganisé le contenu.

Modernisation des normes

L'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO) maintient neuf normes d'exercice, guidées par des compétences de niveau débutant. Au cœur de ce système se trouve la norme d'exercice générale sur le Code de conduite. L'OIIO vise à rendre ses normes accessibles, fondées sur des données probantes et pertinentes pour l'exercice actuel de la profession d'infirmière ou d'infirmier.

L'OIIO met à jour sa norme *Confidentialité et vie privée : renseignements personnels sur la santé*, afin de l'harmoniser avec les besoins actuels en soins infirmiers et en soins de santé. Ce printemps, un sondage permettra de recueillir les commentaires des partenaires du système et d'un échantillon aléatoire de personnes inscrites afin d'éclairer la révision. La norme mise à jour sera soumise à l'approbation du Conseil lors d'une prochaine réunion, et les partenaires universitaires sont invités à y contribuer.

Rapports sur les données l'OIIO

L'OIIO publie des rapports et des évaluations que vous pouvez consulter sur notre page [Recent Statistical Reports](#). Plusieurs rapports sont prévus pour publication au cours des prochains mois, notamment :

- *Recensement de la main-d'œuvre (WFC) – Expériences avec l'OIIO* (en anglais seulement) : ce rapport résume les constats concernant les expériences des infirmières et infirmiers avec l'OIIO et met en lumière la manière dont ces expériences, relatives aux processus d'inscription, de conduite professionnelle et de réglementation de l'OIIO, varient selon les groupes
- *Nursing Statistics Report 2026* (en anglais seulement) : ce rapport présente les données et les tendances de l'année écoulée, y compris les changements au sein de la population infirmière globale, les évolutions démographiques et les modifications des modèles d'emploi
- *Rapport de 2025 sur les examens d'autorisation des programmes en sciences infirmières* (en anglais seulement) : ce rapport fournit des renseignements sur le nombre de candidat(e)s formé(e)s en Ontario ayant passé les examens d'autorisation, ainsi que sur le nombre de personnes qui les ont réussis.

Restez à l'affût : d'autres mises à jour concernant les rapports énumérés ci-dessus seront communiquées prochainement.

Projet national de révision des compétences de niveau débutant pour les IA et les IAA

Les compétences nationales de niveau débutant des infirmières autorisées / infirmiers autorisés (IA) et des infirmières auxiliaires autorisées / infirmiers auxiliaires autorisés (IAA) font l'objet d'une révision prévue de cinq ans menée par le Conseil canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCORPI) et le Conseil canadien de réglementation des soins infirmiers auxiliaires (CCRSIA), avec le soutien de toutes les juridictions et la coordination d'un cabinet de consultation externe, Sense and Nous (S&N).

Le projet a amorcé sa phase de validation, au cours de laquelle un sondage national de validation a été lancé le 30 mars et clôturé le 17 avril. Ce sondage invitait les universitaires, les employeurs, les groupes d'intérêt du secteur infirmier et les personnes inscrites à faire part de leurs commentaires. L'OIIO a collaboré avec ses partenaires du système de santé afin de favoriser une large participation tout au long du processus. À l'heure actuelle, les résultats du sondage de validation sont en cours d'analyse par S&N. Restez à l'affût pour obtenir d'autres mises à jour concernant le projet national de révision des compétences de niveau débutant pour les IA et les IAA.

Classification unique des IP : En vigueur à compter du 1^{er} juillet 2026

À partir du 1^{er} juillet 2026, l'OIIO passera à une classification unique d'infirmière praticienne ou d'infirmier praticien (IP). Pour permettre ce changement, le Conseil de l'OIIO a approuvé des modifications au règlement administratif après consultation, y compris des mises à jour du registre Find a Nurse afin de démontrer la formation d'IP de niveau débutant. De plus, les programmes d'IP propres à la population et les examens connexes (qui avaient déjà été approuvés par le Conseil pour l'inscription dans les certificats IP – soins aux adultes, IP – soins de santé primaires et IP – pédiatrie) seront supprimés avec des dates de fin précises, et le nouvel examen canadien d'admission à la profession d'infirmière praticienne ou d'infirmier praticien (Canadian Nurse Practitioner Licensure Examination, CNPLE) deviendra l'examen d'inscription pour les IP en Ontario à compter du 1^{er} juillet 2026. D'autres juridictions canadiennes prévoient de passer à une seule catégorie d'IP en 2026 et de mettre en œuvre le nouvel examen national entre 2026 et 2027.

Pour plus d'informations et pour consulter la FAQ, visitez notre [page Web](#) consacrée à la classification unique des IP

Nouveau thème fondamental pour l'approbation des programmes

Faisant suite à une récente communication adressée aux partenaires universitaires concernant les travaux de l'OIIO visant à faire progresser l'Appel à l'action 24 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, l'OIIO a tenu une séance de concertation avec l'Indigenous Primary Health Care Council (IPHCC) afin de soutenir l'élaboration d'un nouveau thème fondamental au sein du Cadre d'approbation des programmes.

Cette rencontre a marqué le début d'un processus de codéveloppement significatif, guidé par les perspectives et l'expertise des peuples autochtones. Cette séance a favorisé un dialogue précieux, permettant de comprendre et de prendre en compte les connaissances, les priorités et les points de vue qui orienteront ces travaux.

Nous nous réjouissons de collaborer avec nos partenaires autochtones, par le biais de consultations, d'échanges et de travaux de rédaction qui se poursuivront au cours des prochaines semaines. Nous continuerons d'échanger avec les programmes universitaires et de leur communiquer des mises à jour au fur et à mesure que ces travaux progresseront.

Le saviez-vous?

L'équipe d'éducation de l'OIIO soutient les universitaires en offrant des présentations sur la réglementation de la profession infirmière, les normes d'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier et le contenu éducatif connexe pour les étudiants. Si votre organisation souhaite organiser une présentation virtuelle ou en personne, veuillez contacter l'équipe de formation à education@cnomail.org pour plus d'informations.

Mises à jour du Conseil

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre site Web : [Procès-verbal des réunions du Conseil](#).

Veuillez partager cette mise à jour avec d'autres éducateurs en soins infirmiers de votre école.